

Réf : VG/AC/GP2020

Genay, le 27 avril 2020

## POINT SUR LA SITUATION DE CRISE COVID-19

Chere.s Ganathain.e.s,

Vous subissez de plein fouet la situation actuelle qui nécessitera une adaptation de nos modes de vie et fonctionnements à venir. Sachez que face à cette crise sanitaire majeure qui n'est pas terminée, **votre sécurité est notre priorité**. Actuellement, la ville de Genay, est en équipe réduite et mobilisée sur deux objectifs :

- Assurer la continuité du service public
- Développer de nouveaux services en lien avec la crise du COVID 19.

Nous sommes depuis le 24 février dans l'anticipation des adaptations nécessaires. Nous assurons l'encadrement des marchés, du don du sang, le service minimum d'accueil pour les enfants de soignants, l'organisation du Plan Communal de Sauvegarde avec une attention particulière pour les personnes vulnérables (portage de repas, kits de premières nécessités...).

**Votre santé est bien notre principale préoccupation**. C'est pourquoi, début mars, nos services se sont rapprochés du groupe Lépine, spécialisé dans la fabrication de matériel médical, pour passer une commande inédite de près de **6 000 masques adultes et enfants**. Je suis heureuse et rassurée aujourd'hui de pouvoir mobiliser mes équipes pour cette unique distribution, dans chaque foyer, de masques homologués, et de surcroît, fabriqués par une entreprise locale! J'en profite pour saluer la réactivité, la compétence et les savoir-faire du groupe Lépine qui a su relever de nouveaux défis de fabrication au regard de l'évolution de la crise. Sachez que nous avons choisi de vous remettre **ce masque dans le cadre d'un déconfinement progressif**.

Malheureusement, le virus court toujours. Il s'agit donc d'un outil qui vient compléter les mesures d'hygiène nécessaires à la sécurité de tous et vient renforcer les gestes barrières. Il nous semblait indispensable de pouvoir vous équiper avant le déconfinement en attendant que les systèmes de production et de commerces puissent répondre à vos besoins.

**Pour finir, s'agissant de l'ouverture de l'école** annoncée par le président de la République. Nous restons à l'écoute des propositions de l'Education nationale. Dès jeudi 30 avril, en concertation avec les directrices d'école puis l'AGAPE, nous allons étudier la faisabilité d'accueillir nos écolier.e.s ganathain.e.s, dans des conditions optimales de sécurité pour tous. Pour ce faire, nous avons déjà anticipé quelques aménagements : renforcement



Ville de Genay

### Mairie de Genay

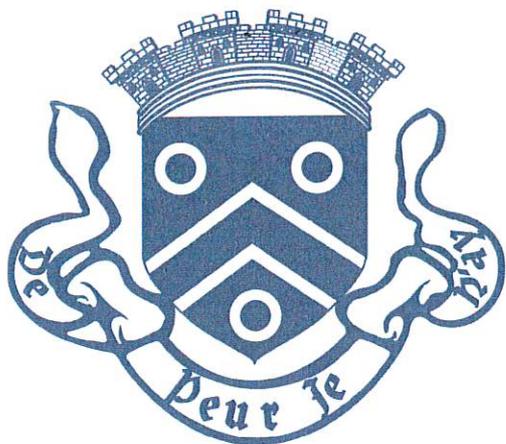
BP 71  
69 726 Genay cedex

[contact@villedegenay.com](mailto:contact@villedegenay.com)  
04 72 08 78 88

### Ouverture

Lundi / Jeudi / Vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Mardi 8h30-12h et 13h30-19h  
Mercredi 8h30-12h  
Samedi 9h-11h30

[villedegenay.com](http://villedegenay.com)



Réf : VG/AC/GP2020

des équipes d'animation et de nettoyage pour les zones d'accueil collectif, matérialisation des règles de distanciation à la cantine. Nous mettrons à disposition des enseignant.e.s des thermomètres laser, gels hydroalcooliques, savons, essuie-mains jetables. Enfin, un stock de **masques réalisés par le groupe bénévole de couturières solidaires de Genay** sera mis à disposition des écoles en fonction des nécessités. Un grand merci à leur mobilisation !

Vous l'aurez compris, la ville de Genay, ne laisse rien au hasard lorsqu'il s'agit de la santé de ses habitant.e.s. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services qui assurent un suivi téléphonique et mail régulier. **D'ici là, restez chez vous le plus possible. Contactez-nous. Votre municipalité se tient à votre écoute !**

Madame le Maire

#### NOTICE DES MASQUES « UNS 2 » DE CATEGORIE 2 SUIVANT LA NOTE MINISTERIELLE DU 29 MARS 2020

- Gamme Lépine Soft – Fabricant : Groupe Lépine – 175 rue Jacquard - GENAY
- Masque de protection en tissu Catégorie 2 « Usages Non Sanitaires 2 »
- **Recommandation de manipulation des masques :**
  - o Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et savon ou avec du gel hydroalcoolique.
  - o Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veiller à l'ajuster au mieux sur le visage.
  - o Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte.
  - o Lorsque l'on porte le masque : éviter de le toucher, ne pas déplacer le masque. Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer.
  - o Pour retirer le masque : l'enlever par l'arrière (ne pas toucher le devant du masque) et se laver les mains.
- **Entretien :** après utilisation, il doit être isolé dans un sac réutilisable pour ensuite être lavé.
- **Lavage :** jusqu'à 20 lavages en machine à 60° avec lessive classique. Séchage. Repassage à 120-130°
- **Domaine d'utilisation :** Ce masque est réservé à des usages non sanitaires. Il prévient des projections de gouttelettes. Il est destiné à protéger un groupe en complémentarité avec la stricte application des gestes barrières et des mesures sanitaires.
- **Performances :** Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020. Masque catégorie 2 « UNS » 2 = masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant un masque. Efficacité de filtration des particules de 3µm : >70%. Respirabilité : essai de perméabilité à l'air > 96 L.m².S-1 pour une dépression de 100Pa
- **Utilisation :** le temps du port du masque est limité à 4 heures. Test au porter pendant 4 heures réalisés par nos soins.
- **Matière :** 33% coton / 67% polyester
- **Stockage :** masques à stocker dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.
- **Contexte :** ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID-19.



Ville de Genay

#### Mairie de Genay

BP 71  
69 726 Genay cedex

[contact@villedegenay.com](mailto:contact@villedegenay.com)  
04 72 08 78 88

#### Ouverture

Lundi / Jeudi / Vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Mardi 8h30-12h et 13h30-19h  
Mercredi 8h30-12h  
Samedi 9h-11h30

[villedegenay.com](http://villedegenay.com)